



© David Tatin

LA LETTRE

du Parc naturel régional du Luberon

Février 2018

À LA UNE

UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL POUR LE LUBERON Construisons ensemble notre alimentation de demain...



Depuis 1981 et la mise en place du premier marché paysan, le Parc naturel régional du Luberon et les acteurs du territoire s'engagent dans de nombreuses actions pour une alimentation saine et de proximité.

En 2017, cette volonté collective a pris un nouvel élan car le Parc naturel régional du Luberon a été labellisé et financé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'ADEME, comme territoire porteur d'un « **projet alimentaire territorial** » (PAT). Ce PAT va donner aux actions menées une cohérence globale, pour permettre à tous de porter des projets encore plus forts et structurants pour une alimentation bonne, saine et juste sur notre territoire.

L'alimentation, un projet de territoire !

À l'échelle du Parc naturel régional du Luberon, des solutions concrètes pour une transition agricole et alimentaire sont mises en place depuis plusieurs années : favoriser l'installation des producteurs, protéger les variétés anciennes, soutenir les filières locales et de qualité, sensibiliser les scolaires à une alimentation saine, approvisionner les cantines en produits locaux, etc. Sur notre territoire, le Projet alimentaire territorial donne un cap et un cadre au territoire pour une alimentation locale, saine et accessible à tous.

Le PAT est mené en partenariat avec le Groupement régional des CIVAM en PACA et de nombreux acteurs territoriaux (Chambres d'Agriculture, réseau BIO de PACA, CPIE, Au Maquis, Le Village, Vacances Léo Lagrange, etc.).

[En savoir +](#)

Le Parc naturel régional du Luberon devient un centre local du programme international « Système alimentaire bio »

Le programme international « Système alimentaire bio » (Organic Food System Programme) a été lancé en 2015. Il a pour but de stimuler le développement de la production et de la consommation en agriculture biologique. Il est l'un des 6 projets centraux du Programme mondial de l'ONU sur les « Systèmes alimentaires durables ».

Le 26 janvier 2018, l'accord qualifiant le Parc naturel régional du Luberon de « Centre local du Programme international Système alimentaire bio » a été signé par André Berger, vice-président du Parc, et Jostein Hertwig, l'un des 7 coordinateurs internationaux, en présence de Denis Lairon, le représentant français.

Ainsi, le Parc naturel régional du Luberon, avec tous ses partenaires et dans le cadre du Projet alimentaire territorial, va pouvoir renforcer sa stratégie et ses actions en faveur de la transition du territoire vers l'agro-écologie.

JE, TU, NOUS CONSOMMONS LOCAL !



Naturellement paysan livre des paniers sur votre lieu de travail

Inscrivez-vous sur www.naturellement-paysan.fr, faites vos achats jusqu'au mardi minuit et récupérez votre commande sur votre lieu de travail.

Renseignements :

paniers@naturellement-paysan.fr

Luberon paysan d'Apt vous propose un drive fermier

Commandez vos produits en 3 clics sur www.drive-fermier.fr/apt et retirez vos produits 100% locaux et de saison au magasin, mardi, mercredi, vendredi ou samedi.

Renseignements : 04 90 05 88 19

Les délices de la Maison de la biodiversité en vente à Apt et à Manosque

L'huile d'olive, les jus et les confitures de la Maison de la biodiversité vous sont proposés à la vente :

-à la Maison du Parc à Apt, du lundi au vendredi ;

-à la Maison de la biodiversité à Manosque, le mercredi.

Renseignements : 04 90 04 42 00

AGENDA

Exposition « Histoires de blés »

Du 1er février au 2 avril au musée de Salagon à Mane

Le musée de Salagon vous invite à découvrir l'histoire des céréales des Alpes de Haute-Provence, pour mieux comprendre l'importance de la culture céréalière pour les habitants du territoire. Une exposition réalisée en partenariat avec le Parc du Luberon.

En savoir + : www.musee-desalagon.com

Stages en arboriculture et jardinage à la Maison de la biodiversité

Le Parc du Luberon vous propose des stages avec des intervenants de qualité, dans les vergers du conservatoire de la Thomassine à la Maison de la biodiversité à Manosque.

-9 février : « Taille et fertilisation des oliviers - perfectionnement », avec Alex Siciliano

-24 février : « Principes et pratique de la permaculture au jardin », avec Blaise Leclerc (docteur en agronomie, auteur du *Grand Livre de la permaculture*)

-2 mars : « Créer son verger familial », avec Jean-Luc Petit (expert en arboriculture biologique et biodynamique)

-3 mars : « Découvrir la richesse du sol et le soigner », avec Blaise Leclerc

De 9h à 17h – 45€/jour puis 35€/jour à partir du 2^e stage

Inscriptions : 04 90 04 42 00 ou accueil@parcduluberon.fr
+ d'infos, tarifs et programme détaillé

Pour optimiser vos travaux, rendez-vous au Salon de l'habitat de Cavailon !

Du 16 au 18 février, le Parc du Luberon et ALTE tiendront un stand au Salon de l'habitat au MIN de Cavailon, pour vous donner des conseils sur la rénovation énergétique de votre logement.
Vendredi 16 février de 10h à 22h et samedi 17 et dimanche 18 février de 10h à 19h. Entrée et parking gratuits.
Renseignements : 04 90 74 09 18

Balade thermique « À travers les murs de nos maisons » à Cucuron

Le 27 février à 18h30, RDV à l'ancienne école de garçons (au-dessus du parking de l'Etang)
Les Centrales villageoises du pays d'Aigues et ALTE vous proposent une balade dans le village avec un conseiller équipé d'une caméra thermique, pour visualiser l'impact d'une isolation défectueuse.
Réservations : infoenergie@alte-provence.org ou 04 90 74 09 18

JOURNÉES PROFESSIONNELLES

Pour les prestataires touristiques : formation « Économies d'eau dans les établissements touristiques »

Le 8 février à Villars, au restaurant La Fontaine.
Gratuit - Renseignements : marjorie.grimaldi@parcduluberon.fr

Pour les élus et techniciens des collectivités : formation « Économisons l'eau : le poids des forages domestiques : oui, mais que faire ? »

2 dates au choix : 13 février à 9h à Céreste ou 15 février à 9h à Goult
Gratuit - [Pour s'inscrire, cliquez ici](#)

Pour les acteurs des accueils collectifs de mineurs, enseignants, éducateurs environnement : Jeudi du Parc « Paysage et urbanisation »

Le 8 mars dans le pays d'Aigues
[Cliquer pour en savoir plus et télécharger la fiche d'inscription](#)

Pour les acteurs du tourisme : « Les Rencontres du tourisme durable en Luberon-Lure 2018 »

Le 22 mars à la Tour d'Aigues
Pour s'inscrire, contacter jean-noel.baudin@parcduluberon.fr

RETOUR EN IMAGES



Coopération avec le Parc naturel de Bouhachem au Maroc : vers une nouvelle convention de partenariat

Fin janvier 2018, Dominique Santoni, Présidente du Parc naturel régional du Luberon, et Mickael Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, se sont rendus au nord du Maroc pour rencontrer les représentants de la Région Tanger-Tétouan et du Parc naturel de Bouhachem.

Une convention de partenariat et de coopération Luberon/Bouhachem sera établie, portant sur 4 axes de travail : mise en place d'une marque pour valoriser les produits locaux et savoir-faire ; valorisation du patrimoine architectural, culturel ; sensibilisation de la population ; échanges d'expériences et de bonnes pratiques.



Préfiguration d'un service d'économies d'eau à destination des collectivités

Dans le cadre de son programme « Économisons l'eau », le Parc du Luberon a proposé aux élus et techniciens de collectivité ou d'un syndicat d'eau potable, de réfléchir ensemble à l'opportunité de créer un service dédié aux économies d'eau à l'échelle du Parc du Luberon.

La concertation a été menée via des entretiens individuels, 3 ateliers territoriaux (à Forcalquier, Ansouis et Cabrières-d'Avignon), et un questionnaire en ligne. Au total ce sont 66 personnes qui ont été consultées, représentant 43 collectivités dont 40 communes (sur les 77 communes que compte le Parc du Luberon).



Live session dans une montgolfière au-dessus de Roussillon

La jeune entreprise Natura'Live nous emmène au-dessus de Roussillon à bord de la montgolfière d'Hervé Maucci (Vol Terre).

Le principe : 2 musiciens (Nina Attal Music et Jeremy Nattagh), 1 montgolfière, 1 système de captation son et vidéo exceptionnel, le tout pour nous offrir un clip et une expérience musicale inédite !

[Voir le clip](#)



Le Jardin des plantes tinctoriales dans « Silence ça pousse »

L'émission de France 5 du 26 janvier a mis à l'honneur le Jardin des plantes tinctoriales de Lauris, avec un reportage sur la couleur végétale.

Les plantes peuvent fournir une grande variété de pigments naturels pour les tissus ou les cheveux.

[Cliquer ici pour voir le replay](#) (début de la séquence à 20min40)

VIE INSTITUTIONNELLE DU PARC

Un parc naturel régional est un dispositif régional destiné à préserver, gérer et valoriser les patrimoines naturels et culturels remarquables d'un espace rural habité. Son fonctionnement est régi par une charte, mise en œuvre par un syndicat mixte de gestion.

La Charte du Parc du Luberon a été adoptée en 2009 suite à un long travail qui a permis d'associer l'ensemble des acteurs du territoire dans une démarche concertée. **Initialement prévue pour 12 ans, la labellisation du Parc naturel régional du Luberon (et donc sa charte) vient d'être prorogée jusqu'en 2024, grâce à l'application de la loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.**

[Lire le décret de prorogation](#)

9 février : présentation du dispositif « Guerre du feu » par le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à laquelle participeront le Parc du Luberon et plusieurs assistants à la prévention et à la surveillance des incendies de forêt (Apsif), aux Pennes-Mirabeau.

12 février : travaux de débroussaillage en faveur de la biodiversité et du pastoralisme sur les crêtes du Colombier, communes des Taillades et de Robion, dans le cadre de Natura 2000, avec la participation de 2 classes des Taillades.

13 février à Avignon et 16 février à Manosque : conférences de presse de Dominique Santoni, présidente du Parc, sur les grands dossiers 2018.

14 février : réunion de la commission aménagement du territoire et transition énergétique à la Maison du Parc à Apt.

20 février : réunion du comité syndical, à 17h à la Maison du Parc à Apt.

20 février : réunion de la commission valorisation des territoires, à la Maison du Parc à Apt.

27 février : atelier de travail participatif multithématiques dans le cadre de l'étude « Bilan et perspectives du contrat de gestion du bassin versant du Largue et de la Laye », à Aubenas-les-Alpes.

28 février : réunions pour le renouvellement des conventions SEDEL, à 9h30 à Cadenet et à 14h30 à Oppède.

Le Parc du Luberon est soutenu par :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Le PNR Luberon est membre des réseaux :

Réserves de biosphère Unesco, Géoparc mondial Unesco, Charte européenne du tourisme durable, Agenda 21, Réserves naturelles de France, Réseau régional d'espaces naturels protégés

© PNRL - Les logos, visuels et marques présents sont la propriété de leurs auteurs ou détenteurs

Parc naturel régional du Luberon

60 place Jean-Jaurès - BP122 - 84404 Apt Cedex - 04 90 04 42 00

Pour ne plus recevoir la lettre du Parc, envoyer un mail à :

communication@parcduluberon.fr